

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 07: Après Johannesburg

Artikel: Après Johannesburg - quelques questions à René Longet
Autor: Freda, Katia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après Johannesburg - quelques questions à René Longet

Six mois après le Sommet mondial de Johannesburg qui s'est déroulé du 26 août au 4 septembre 2002, nous avons voulu faire le point sur le thème du « développement durable » en posant quelques questions à René Longet. Président d'« equiterre, partenaire pour le développement durable »¹ (anciennement Société suisse pour la protection de l'environnement), René Longet a en effet été membre de la délégation suisse qui s'est rendue en Afrique du Sud.

TRACÉS : Pour commencer, vous êtes président de l'ancienne Société suisse pour la protection de l'environnement (fondée en 1971 dans le but de concrétiser le nouvel article de la Constitution fédérale sur la protection de l'environnement), un organisme qui a choisi la date du 2 septembre 2002 (en plein Sommet mondial de Johannesburg) pour changer de nom. Coïncidence ou volonté ?

René Longet : Le processus de changement de nom a duré une bonne année et c'est bien entendu intentionnellement que la décision, prise en juillet en assemblée générale, est entrée en vigueur au 1^{er} septembre - une façon de reconnaître l'importance de l'événement international et de s'y référer. En 1971 être pionnier c'était proposer la protection de l'environnement, aujourd'hui, être pionnier, c'est inscrire l'exigence environnementale dans une exigence plus globale, sans rien enlever de sa prégnance. C'est un dépassement, une évolution, non un recul.

T. : Quelles sont les raisons qui ont motivé le choix de ce nouveau nom « equiterre, partenaire pour le développement durable » ?

R.L. : Depuis un certain nombre d'années, notre activité ne collait plus à notre appellation et transportait dès lors une identité décalée : nous avions besoin de sortir de la notion

de « protection », de celle de « société », de l'épithète « suis-se » et du concept d'« environnement ». Aujourd'hui l'urgence sociale et l'urgence environnementale sont indissolublement liées et s'imposent comme critères d'efficacité à l'économie, et la définition qui nous semble la plus proche de l'exigence de notre temps est bien celle de développement durable. Quant à l'appellation « partenaire » elle indique la façon de travailler que nous prônons. Le processus de changement qui s'impose ne se décrète pas, il se vit avec d'autres, on n'a jamais raison tout seul...

T. : Comme mouvement lancé en 1992 à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, le développement durable n'a-t-il pas en fait « volé » la vedette à la protection de l'environnement, qui - il faut le reconnaître - n'a pas toujours eu bonne réputation ; autrement dit, faut-il y voir un geste d'expert en communication ?

R.L. : Comme dit plus haut, on ne peut séparer arbitrairement des exigences que la vie et la logique nous imposent de traiter ensemble. De plus, comme le constate notamment le rapport de synthèse du Programme de recherche prioritaire « Environnement » du Fonds national, la Suisse a fait des progrès importants dans la maîtrise de la pollution (les eaux sont plus propres, on a supprimé le plomb dans l'essence, généralisé le catalyseur, on recycle davantage, etc.) et dans la protection des paysages, notamment. Mais ce qui est encore devant nous c'est la gestion prudente des ressources : sol, matières, énergie, biodiversité. Le développement durable postule que les ressources doivent être gérées de façon à ce qu'il y en ait suffisamment pour tous les habitants de la Terre aujourd'hui et demain, et selon diverses études, cela signifie réduire d'un facteur 3 à 7 notre consommation de ressources non renouvelables d'ici cinquante ans.

Le vrai débat est là !

¹ Voir site Internet <www.equiterre.ch>

Fig. 1 : Le développement durable présente trois dimensions (environnementale, économique et sociale). Le respect des besoins des générations futures et la solidarité avec les pays défavorisés constituent les autres éléments clés de ce concept.

Fig. 2 : L'Office fédéral du développement territorial (ARE) constitue la plate-forme de coordination de la Confédération pour la politique de développement durable en Suisse.

Fig. 3 : Les trois cercles et les principaux thèmes du développement durable
(Source Internet)

T. : Quelles sont les tâches actuelles de l'organisation que vous présidez, en quoi sont-elles différentes de vos objectifs initiaux ?

R.L. : Il s'agit de participer à la mobilisation en faveur de cette notion exigeante et intégratrice qu'est le développement durable, en faisant de l'information, en participant à des tables rondes, en faisant des conférences, en donnant des cours, en accompagnant des entreprises et des collectivités publiques sur le chemin du développement durable : processus d'Agendas 21 locaux, politiques de promotion de la santé, outils de formation. C'est en effet un véritable partenariat, car encore une fois le changement se fait avec et non contre l'entité concernée. L'objectif s'est enrichi, et la méthodologie aussi ; aujourd'hui les processus participatifs, la didactique, les indicateurs, les évaluations marquent tout travail institutionnel tel que celui que nous accomplissons. Nous accueillons en tant qu'association des membres, mais notre travail est largement accompli sur mandat (subventions, prestations déléguées, etc.).

T. : Les intérêts se sont-ils déplacés, complétés ou réorientés en trente ans ?

R.L. : Nous avons toujours privilégié l'information et le partenariat, mais il faut aussi affirmer des positions, une éthique - notamment dans le domaine de l'énergie (*quid* du nucléaire, qui produit constamment de nouveaux déchets dont nous ne savons que faire ?), comme dans celui de la biotechnologie - afin d'infléchir des politiques publiques dans le sens du développement durable. Il s'agit aussi de l'affectation des moyens publics : en raison du soutien du Parlement à une compagnie aérienne nationale à l'avenir par définition incertain et à une expo nationale par nature éphémère, la caisse fédérale est à nouveau vide et qui paie la note ? On parle de couper dans le peu qui reste de la politique de l'énergie et l'aide au développement stagnera ; le fossé entre l'action de la Suisse à Johannesburg et les décisions contraires prises dans le pays est flagrant.

T. : Vous avez fait partie de la délégation suisse au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, quel a été votre rôle ?

R.L. : Sachant que le développement durable n'a de sens qu'en partenariat, le Conseil fédéral a accepté, comme il l'avait fait en 1992 pour le Sommet de la Terre de Rio, d'intégrer à la délégation officielle cinq représentants des milieux non fédéraux : un représentant des cantons, deux des ONG, deux de l'économie. Notre rôle était de faire des liens avec les nombreux acteurs externes présents sur place, de repré-

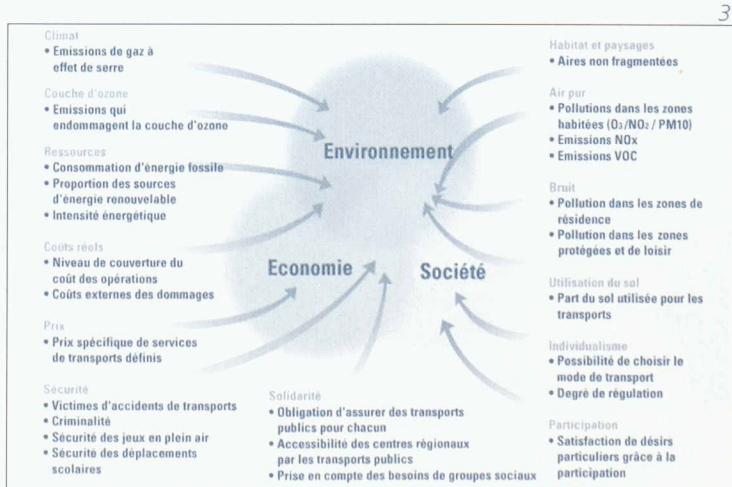
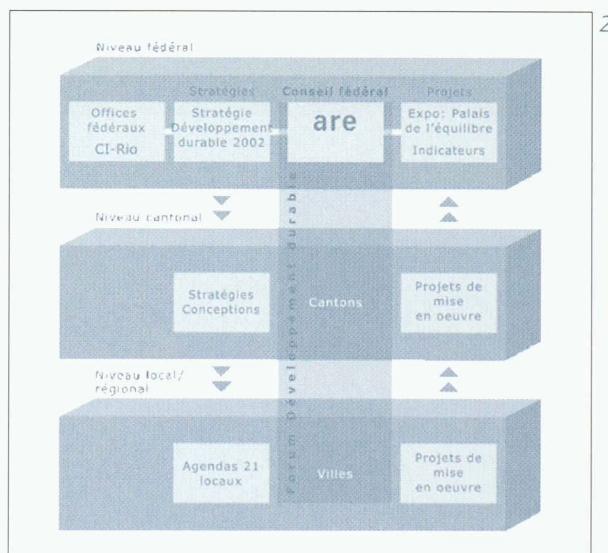
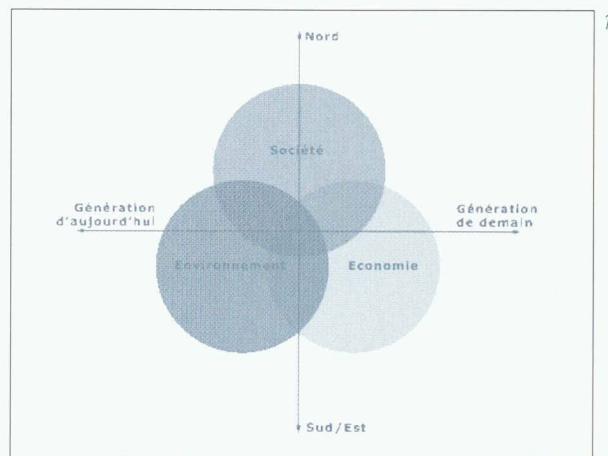


Fig. 4 : Tracteur dans un champ (Photo Gary Varner)

Fig. 5 : Mer d'Aral

4



5



senter la Suisse à divers événements, de participer à la formation de l'opinion au sein de la délégation, d'informer et d'observer. Nous nous sommes aussi mis d'accord entre cantons et économie pour des exigences minimum à l'égard du suivi en Suisse, exigences qui ont été reprises par une commission parlementaire sous forme de postulat.

T. : Une des missions du Sommet était d'adopter un Plan d'action faisant le point sur les exigences du développement durable, en quoi consiste-t-il ?

R.L. : Le développement durable est né voici quinze ans en tant que concept, au niveau d'une commission des Nations Unies. La Conférence de Rio avait ensuite pour but de le mettre en musique. Puis, les années 90 ont été marquées par de nombreuses conférences sectorielles (habitat, alimentation, démographie...) et la ratification de conventions importantes, comme sur le climat ou la biodiversité. Puis il y a eu la Déclaration du Millénaire avec des objectifs précis, le Sommet de l'OMC à Doha et la Conférence de Monterrey sur le financement du développement. Le Plan d'action est une synthèse, asymétrique, des principales conclusions de la décennie. Il ne remplace aucun des engagements pris, mais focalise vers ce qui a été - dans ce compromis planétaire - reconnu comme le plus important, au terme de longues et difficiles négociations.

T. : Le Plan a mis en évidence une quinzaine d'objectifs restés en suspens allant de « la lutte contre la pauvreté » à « la santé » en passant par « les déchets »... tout semble encore à mettre en œuvre. Qu'est-ce qui a vraiment évolué en dix ans entre Rio et Johannesburg ?

R.L. : Ce que vous citez-là sont des têtes de chapitre, de valeur permanente. Avec Johannesburg, on est au milieu de la mise en œuvre. Certaines choses ont démarré, pour d'autres on a dû se battre pour les définitions. Les engagements en matière de santé, de déchets ou de lutte contre la pauvreté par exemple décrivent très bien ce qu'il faut faire. D'autres sont plus faibles, comme sur les forêts par exemple. Le financement repose largement sur la volonté des pays industrialisés de s'en tenir à la promesse de passer, pour l'aide au développement, à 0,7% de leur PIB et de réaliser les engagements de préférences douanières pour les pays les moins avancés. Pour les pays en développement, cela implique leur capacité à surmonter la corruption et la désorganisation institutionnelle et des infrastructures. Ce qui a vraiment évolué entre Rio et Johannesburg, c'est la validation et la vérification de la notion de développement durable, c'est l'engagement du monde économique, et de larges sec-

teurs de la société civile, et aussi la prise de conscience que c'est un combat! Ce qui est étonnant, par contre, est que ceux qui dans le monde veulent mettre des garde-fous à la mondialisation débridée n'ont pas encore découvert ce thème, car à Johannesburg, un des acquis était clairement la primauté du politique sur l'économique pur, et la non-reconnaissance de toute suprématie de l'OMC. D'où aussi la position très critique des Etats-Unis par rapport au Plan d'action.

T.: Par qui est assurée la mise en œuvre de mesures concrètes dans les pays qui se sont engagés en signant le Plan d'action ? Quels sont les moyens de vérification ? Ce rôle incombe-t-il à des organisations comme equiterre ?

R.L. : Au terme de la négociation, nous avons un excellent Plan d'action et c'est un grand acquis que de décrire correctement ce qu'il faudrait faire (même si on peut naturellement souhaiter davantage, mais appliquons déjà ce qui est écrit), l'enjeu étant de passer du plan à l'action. Et là, il y a un cercle vicieux difficile: pour passer à l'action il faudrait de larges campagnes d'information, or pour développer de telles campagnes il faudrait que les chapitres correspondants du Plan d'action soient déjà mis en œuvre. Naturellement, c'est pour equiterre un enjeu central que d'aider à casser ce cercle vicieux, par des messages aux décideurs politiques, administratifs et économiques, chaque fois que nous en avons l'occasion et par des démarches spécifiques. En tant qu'organisation nationale, nous suivons certes de près les débats internationaux, mais notre champ d'action pour le suivi sera la sphère nationale d'abord.

T.: Tout le monde, à tous les niveaux, semble s'être approprié le concept de « développement durable », phénomène de mode ou réelle prise de conscience ?

R.L. : Il n'y a pas d'appellation contrôlée certes, mais tôt ou tard l'entité qui a ce mot à la bouche sans vouloir sérieusement s'atteler aux exigences qu'il implique se trouvera en porte-à-faux. Les contrôles de qualité, les indicateurs, les exigences en termes de contenus se font de plus en plus précis, et il ne sera plus possible de tromper si facilement sur la marchandise. Que ceux qui n'en parlent pas encore en parlent, et que ceux qui en parlent passent à l'action!

T.: Comment les actions des uns peuvent-ils servir d'exemple à suivre pour les autres ? Y a-t-il transferts de connaissances ou chacun travaille-t-il dans son coin en espérant que la brique qu'il pose contribuera à construire l'édifice entier ?

R.L. : C'est une affaire de circulation d'information et d'entrée dans les réseaux existants. Dans diverses professions, on trouve à divers niveaux - locaux comme internationaux - une littérature parfois déjà abondante des meilleures réalisations, des difficultés aussi. Je prends le cas du Réseau des Villes Santé de l'OMS. Pour une collectivité publique c'est une mine d'idées, d'échanges et de débats sur les actions possibles de promotion de la santé (mobilité, habitat et alimentation saines, tabagisme, etc.). Les mêmes choses existent en matière d'énergie, de filières économiques, de relations Nord-Sud, etc. Un des rôles d'equiterre est par exemple d'aider les entités intéressées à s'y retrouver.

T.: Le développement durable intègre une notion temporelle, à savoir garantir un futur équitable entre les générations et les régions du monde. De quel futur parle-t-on, quelles sont les échéances d'une réelle évolution ?

R.L. : Comme dit plus haut, nous devrions commencer à viser la moitié de ce siècle. Quand on pense où en était par exemple l'informatique il y a encore cinquante ans, on ne peut pas nier que de véritables bonds ont été accomplis. Il faut miser sur l'évolution de la technologie, et penser que déjà maintenant nous avons des maisons, des véhicules, des appareils qui pour une même performance consomment cinq

à six fois moins. La voiture qui consomme 3 litres au 100 km, la maison Minergie, le bateau solaire - il serait très intéressant de faire une revue des « best practices ». Si en dix ans, entre 1960 et 1969, les Américains ont réussi à aller sur la Lune, performance discutable mais performance quand même, nous devrions réussir en cinquante ans à nous centrer sur les seules énergies d'avenir, les énergies renouvelables, et en faire une priorité forte. La période actuelle devrait nous ouvrir les yeux sur les dangers de la trop grande dépendance du pétrole... depuis la marée noire jusqu'à l'affaire irakienne !

T.: Avec six mois de recul, peut-on déjà voir des applications concrètes liées au Sommet de Johannesburg ? Citez-nous quelques exemples concernant la Suisse et son Agenda 21.

R.L. : En Suisse, il manque ce lien entre l'action de nos diplomates à l'extérieur, qui gagne en légitimité depuis que nous sommes officiellement membres des Nations Unies, et la politique interne. La stratégie du développement durable du Conseil fédéral est excellente, encore faut-il que le Parlement et les partis politiques l'intériorisent. Un champ qui progresse est certainement celui des instruments, ou celui de

la promotion de la santé ; la fiscalité écologique est aussi une affaire incontournable, même si aujourd’hui le développement durable dans le monde de l’entreprise en est surtout aux réalisations micro-économiques, d’ailleurs souvent aussi intéressantes que méconnues. Au niveau des collectivités locales, un mouvement lent mais méthodologiquement bien assuré et en profondeur entraîne toujours plus de collectivités publiques, cantons et communes, dans la systématique des Agendas 21 locaux. En Suisse romande, citons les cantons de Genève et du Jura, pionniers en la matière, les villes de Lausanne, Genève, Yverdon et Neuchâtel ; les cantons du Valais, de Fribourg et de Vaud ne sont pas en reste non plus. Johannesburg a sans aucun doute donné un bon coup de pouce à ce mouvement.

T. : Au niveau cantonal, nous savons que vous coordonnez la démarche d’application des principes de développement durable mise en route par le Service des Bâtiments du Département des infrastructures du canton de Vaud, en quoi consiste-t-elle ?

R.L. : Il s’agit d’un programme de formation et de communication concernant l’intégration du développement durable au sein des référentiels et des pratiques de ce service. Quand on pense que l’on construit en général pour un siècle, il importe de bien réfléchir aux paramètres à prendre en compte... La réflexion menée permet de se situer en phase avec une évolution qui concerne toute la profession, et ses acteurs, comme la SIA. On constate qu’il faut à la fois formaliser les aspects sociaux et économiques, déjà naturel-

lement présents à divers degrés dans l’acte de bâtir, et y intégrer de manière judicieuse et efficiente les exigences environnementales. Les moments les plus forts sont certainement les présentations et les visites de réalisations pratiques. On s’aperçoit que loin de brider le génie de l’architecte, l’approche développement durable permet d’initier des angles de vue créatifs et novateurs. Je me réjouis beaucoup de pouvoir citer le Service des Bâtiments en exemple. Exemple qui d’ailleurs s’inscrit dans le cadre de l’Agenda 21 du canton.

T. : Est-ce un cas isolé ?

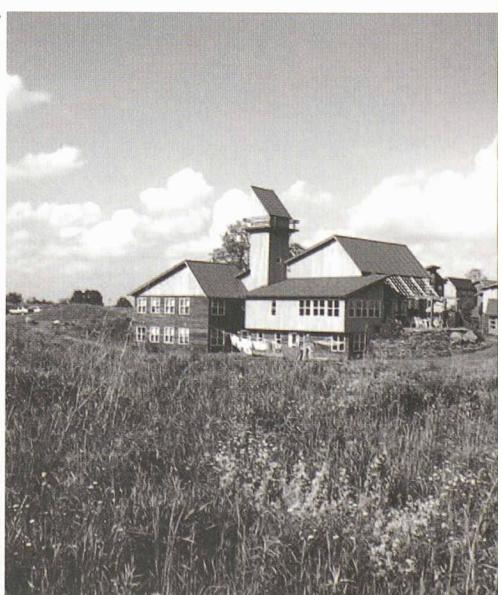
*R.L. : Il y a un intérêt dans de nombreuses professions pour les exigences du développement durable. Notamment dans les milieux de la formation et de l’enseignement, de l’agriculture, du tourisme. Citons aussi la finance, avec les placements éthiques. Partout, *equiterre* est en lien avec ceux qui agissent de la sorte, pour développer des contacts et assurer un suivi. C’est une question d’acquisition de méthodes, de documentation, de désir d’aller dans le sens d’une valeur humaniste telle que le développement durable. Il faut du temps, aussi, pour s’approprier les choses.*

T. : Vous êtes également conseiller administratif de la Ville d’Onex (16 500 habitants), chargé du dicastère des infrastructures, bâtiments, espaces verts et sports. Concrètement, quelles sont les mesures que vous prenez pour agir « développement durable » et répondre au Plan d’action au niveau local ?

6



7



R.L. : J'ai voulu m'assurer les arrières et éviter la production de trop de théorie, aussi ai-je veillé, dans l'exercice de mes attributions, à proposer au conseil municipal - qui les a toujours votés - des crédits pour des réalisations concrètes : rénovation énergétique d'une école permettant d'économiser 50% de l'énergie, chauffage au bois d'une nouvelle école, plan de gestion des déchets ou des forêts, entrée dans le réseau Cités de l'énergie, promotion de la modération du trafic, nouvelle ligne de trams, renaturation de parcs, actions de sensibilisation ont ainsi été réalisées ces dernières années, ce qui permet maintenant de les prendre comme points d'appui d'un Agenda 21, dont les bases sont en effet présentement étudiées dans le cadre d'un mémoire de 3^e cycle universitaire. Et dans les dicastères gérés par mes collègues, on trouve également de nombreuses réalisations allant dans le sens du développement durable. Il ne sera pas dit que les cordonniers sont les plus mal chaussés...

Pour en savoir plus

Site de l'Office fédéral du développement territorial

<www.are.admin.ch/are/fr>

Site de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

<www.umwelt-schweiz.ch/buwal/fr/>

Site officiel du Sommet de la Terre à Johannesburg

<www.johannesburgsummit.org/>

Site de la délégation suisse au sommet de Johannesburg

<www.johannesburg2002.ch/fr/home/index.php>

Autres sites

<www.energielite.ch>

<www.minergie.ch>

<www.agora21.org>

